



Oui genevois à la mobilité transfrontalière : une étape décisive pour le Grand Genève

Le 27 septembre, les électeurs genevois se sont prononcés par référendum sur un crédit d'investissement de 39,5 millions CHF permettant au Canton de Genève de cofinancer des infrastructures de mobilité sur territoire français. Avec près de 57 % des voix, le « oui » l'emporte largement. « Une victoire pour le Grand Genève et pour l'intérêt réciproque à coopérer » et qui ouvre la voie à plusieurs réalisations majeures pour le bassin de vie transfrontalier.

Ce crédit s'inscrit dans un accord conclu en novembre 2025 entre le Canton de Genève, l'État, les Départements de la Haute-Savoie et de l'Ain, le Pôle métropolitain du Genevois français, Pays de Gex Agglomération, Thonon Agglomération et la Communauté de communes du Genevois. Il porte sur 182,7 millions CHF d'investissements, répartis entre les partenaires français (98,5 millions, soit près de 54 %), la Confédération (44,7 millions) et le Canton de Genève, qui cofinancera ainsi 25 % des 12 projets proposés.

Un réseau de transports publics transfrontalier

Ce programme contribuera à cofinancer des évolutions majeures sur le réseau de transports publics : voies réservées aux bus sur l'axe Thonon–Genève, réaménagement du boulevard urbain Neydens–Saint-Julien-en-Genevois ou encore un aménagement de deux kilomètres pour le BHNS entre le CERN et Saint-Genis-Pouilly, incluant le réaménagement du carrefour Porte-de-France à Saint-Genis-Pouilly.

Au cœur de ce programme, cinq parkings-relais (P+R), représentant plus de 2 000 nouvelles places, formeront un maillage de portes d'entrée vers les transports publics. Chacun sera adossé à une ligne de transport en commun :

1. **Porte-de-France, Saint-Genis-Pouilly (Ain) : 700 places**, intégré à un pôle d'échange multimodal desservi par le BHNS vers le CERN ;
2. **Le Bisou, Ferney-Voltaire (Ain) : 500 places**, au terminus du tram des Nations prolongé ;
3. **Gare de Machilly (Haute-Savoie) : doublement de capacité à 270 places**, directement connecté au Léman Express ;
4. **Nangy (Haute-Savoie) : 400 places**, avec une aire de covoiturage raccordée à l'A40, associé au BHNS Annemasse–Bonne ;
5. **Saint-Martin-Bellevue, commune de Fillière (Haute-Savoie) : 400 places**, relié à la future ligne de car express Genève–Annecy.

Cet accord comprend également la possibilité de cofinancement à hauteur de 5 MCHF du Canton de Genève pour des projets en matière de santé, d'environnement et d'équipements.

Moins de trafic, un air plus sain

Ensemble, ces projets doivent permettre de retirer environ 15 000 véhicules par jour aux passages de frontière. Au-delà du gain de temps pour les usagers, c'est une amélioration concrète de la qualité de l'air et une réduction des nuisances sonores pour les habitants, de part et d'autre de la frontière.

Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org



Pour Gabriel DOUBLET, Président du Pôle métropolitain du Genevois français « Les Genevoises et Genevois ont tranché. C'est une victoire pour le Grand Genève. Elle démontre l'immense intérêt réciproque que nous avons à coopérer pour porter des solutions concrètes et répondre aux besoins de la vie quotidienne dans notre bassin de vie transfrontalier. Cette victoire ouvre la voie à plusieurs réalisations majeures. C'est la réussite d'une approche pragmatique qui réunit les partenaires français et suisses autour de projets d'intérêt commun pour le Grand Genève et dont la France assurera, rappelons-le, près de 54% du financement. Bien sûr, la mobilité concentrera la majorité des crédits mobilisés, mais notre accord porte aussi sur des actions en matière de santé, d'environnement ou d'équipement. Cette votation marque une belle avancée pour la coopération transfrontalière et pour notre agglomération franco-suisse. »

Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org